

**Délégation FO**

**Bruno DIEPPEDALLE  
Fabrice CASSEREAU  
Pascal CHABAS  
Julien MOREAU**

**Représentant Syndical  
Élu Titulaire  
Élu Titulaire  
Élu Titulaire**

PRESENTS POUR LA DIRECTION : **Antoine PLAQUEVENT  
Julie GIBOUIN**

**DR PDL/Bzh  
DRH PDL/Bzh**

### **Point 1 : Informations du Président**

- **National :**
  - Il semblerait qu'en 2024 la tendance aille vers une dégradation de l'emploi au niveau National entraînant une remontée des chiffres du chômage.
  - L'état a revu le coût des forfaits de l'apprentissage pour les adapter aux spécificités de chaque formation. Le résultat de cette "révision" entraîne une baisse de 11% des coûts des formations se déroulant en apprentissage.
- **Régional :**
  - Le 29 septembre, les organismes de formation de la Région sont invités par le Conseil Régional à une présentation du plan de formation 2024/2025. Il y'aura par la suite une déclinaison territoriale du Conseil Régional auprès des directeurs de centre.
  - Un nouveau directeur académique des GRETA vient d'être nommé.
  - Une réunion aura lieu lundi 25 septembre sur le centre de St Herblain avec Transition Pro.
  - Le Directeur Régional sera présent le jeudi 21 septembre à l'inauguration la Manufacture de Proximité qui est accueillie dans les locaux de l'afpa d'Angers.

### **Point 2 : Approbation du PV du CSE du mois d'août 2023**

Le PV du CSE du mois d'août a été approuvé à l'unanimité.

**Point 3 : Suivi de l'emploi**

- Point sur l'organigramme à jour des Pays de la Loire (CDI/CDD)
- Effectif CDI CDD à fin mai 2023
- Point sur le consommé itinérants par centre et par GRN
- Point sur les prestations de sous-traitance par centre et par GRN
- Mouvement RHT entre juillet et septembre
- Nombre de postes demandés par centre et nombre de postes accordés par le national dans le cadre de l'arrêt sur image

**Point sur l'organigramme PDL actualisé (CDI, CDD, ATA)**

L'organigramme mis à jour permet de comptabiliser **225 salariés CDI** (224 d'après la direction) sur l'Afpa des Pays de la Loire. Actuellement **8 postes sont vacants**, et **9 postes** sont en recrutement pour cause de départs (retraite, démissions, ...). A fin août 2023 il y avait **37 salariés CDD** pour motif d'Accroissement Temporaire d'Activité ou CDD Alternant.

Postes vacants ou en recrutement sur l'Afpa PDL :

Centre	Service	Type contrat	Poste	GRN	Intitulé GRN	Nom
Doué en Anjou	Formation et Qualification	CDI	Formateur	115	Tech. Géom. maîtrise TP	Vacant
DR PDL	Finance Gestion	CDI	Gestionnaire ADV	-	-	En recrutement
DR PDL	Finance Gestion	CDI	Gestionnaire ADV	-	-	Vacant
Fontenay le Comte	Formation et Qualification	CDI	Formateur	169	Carrosserie peinture	En recrutement
Fontenay le Comte	Formation et Qualification	CDI	Formateur	164	Informatique Télécom.	En recrutement
La Roche sur Yon	Formation et Qualification	CDI	Formateur	108	Equip. génie climatique	En recrutement
Le Mans	Formation et Qualification	CDI	Formateur	106	Entretien du bâtiment	Vacant
Le Mans	Formation et Qualification	CDI	Formateur	128	Soudage et contrôle	Vacant
Le Mans	Gestion et Service	CDI	Assistante Formation	-	-	En recrutement
Saint Herblain	Formation et Qualification	CDI	Formateur	117	Réseaux élect. et com.	Vacant
Saint Herblain	Formation et Qualification	CDI	Formateur	117	Réseaux élect. et com.	Vacant
Saint Herblain	Accompagnement des Parcours	CDI	Conseiller Transition	-	-	En recrutement
Saint Nazaire	Formation et Qualification	CDI	Formateur	126	Chaudronnerie tuyautage	En recrutement
Saint Nazaire	Formation et Qualification	CDI	Formateur	126	Chaudronnerie tuyautage	En recrutement
Saint Nazaire	Formation et Qualification	CDI	Formateur	133	Aéronautique	Vacant
Saint Nazaire	Formation et Qualification	CDI	Formateur	160	Comptabilité Gestion	Vacant
Saint Nazaire	Gestion et Service	CDI	Assistante Formation	-	-	En recrutement

**Nota :**

- **Poste vacant :** Poste non occupé par un salarié en CDI
- **Poste en recrutement :** Poste sur lequel est positionné un salarié CDI, toujours présent dans les effectifs mais pouvant être absent du poste pour cause de solde de congés ou préavis avant départ.

## Détail des effectifs :

	CDI	CDD ATA Alter.	Vacants	Gelés
Janvier 2021	221	76	16	9
Février 2021	222	79	12	11
Mars 2021	220	81	14	10
Avril 2021	223	78	13	10
Mai 2021	225	71	12	10
Juin 2021	227	74	11	10
Juillet 2021	230	63	11	7
Aout 2021	230	59	11	7
Septembre 2021	230	62	10	8
Octobre 2021	231	63	10	9
Novembre 2021	232	61	8	10
Décembre 2021	229	64	14	7

	CDI	CDD ATA Alter.	Vacants	Gelés
Janvier 2022	230	68	13	7
Avril 2022 (ext. Rest.)	220	68	15	3
Juillet 2022	222	58	14	1
Septembre 2022	222	61	14	1

	CDI	CDD ATA Alter.	Vacants	Gelés
Janvier 2023	221	84	13	3
Mars 2023	223	77	11	4
Juin 2023	223	77	11	6
Septembre 2023	225	37	8	9

## Effectifs par centre :

Centres	CDD ATA	CDI	CDD Alter.	Total
Angers	4	15	2	21
Cholet	1	7	0	8
Doué la Fontaine	2	17	0	19
Le Mans	8	34	4	46
Fontenay le Comte	3	33	0	36
La Roche sur Yon	6	20	0	26
St Herblains	4	39	0	43
St Nazaire	3	20	0	23
DR PDL	0	40	0	40
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>225</b>	<b>6</b>	<b>262</b>

**Point sur le consommé itinérant par GRN et par centre sur l'année 2022**  
**Point sur les prestations de sous-traitances par GRN et par centre sur l'année 2022**

Ci-dessous la liste des GRN et des centres à "forte consommation" :

Nombre de jours de consommation de formateurs du service itinérants et de prestataires externes par centre et par GRN	
Période : de janvier à fin Aout	Nbr de jours ouvrés sur la période : 167

Centre	GRN	Intitulé GRN	Nbr jours utilisés Iti	Nbr jours utilisés Prestataire	Total du nbr de jours	Taux occupation poste
Angers	108	Equip. génie climatique	58	92	150	90%
Angers	111	Aménag. Finit. N V	98	5	103	62%
Cholet	173	Conduite routière	41	242	283	169%
Doué en Anjou	115	Tech. Géom. maîtrise TP	0	165	165	99%
Doué en Anjou	116	Conduite engin chantier	236		236	141%
Fontenay le Comte	108	Equip. génie climatique	0	101	101	60%
Fontenay le Comte	117	Réseaux élect. et com.	0	137	137	82%
La Roche sur Yon	122	Travail du bois	0	139	139	83%
Le Mans	106	Entretien du bâtiment	69	54	123	74%
Le Mans	117	Réseaux élect. et com.	14	259	273	163%
Le Mans	174	Entreposage Magasinage	0	256	256	153%
Le Mans	175	Logistique	0	148	148	89%
Saint Herblain	117	Réseaux élect. et com.	52	97	149	89%
Saint Herblain	170	Rép. véhicules légers	105		105	63%
Saint Nazaire	122	Travail du bois	0	103	103	62%
Saint Nazaire	128	Soudage et contrôle	0	102	102	61%
Saint Nazaire	133	Aéronautique	4	513	517	310%
<b>Sous-Total</b>			<b>677</b>	<b>2 413</b>		

Il est à noter que ces chiffres ne prennent pas en compte les formateurs itinérants utilisés sur la période mars-avril qui ne nous ont pas été fournis par la direction.

**Pour FO** : Il est difficilement compréhensible qu'au moins 1 poste ne soit pas proposé en CDI sur le GRN 173 de Cholet (conduite routière) où nous observons une succession importante de contrat CDD ou prestations externes en continue depuis plusieurs années. Pour Force Ouvrière, il serait temps que cette situation soit régularisée.

Bon point sur le GRN 108 d'Angers (Equipement génie climatique) où un salarié vient d'être embauché en CDI. Il faut aussi noter qu'un certain nombre de postes actuellement vacants et ouverts au recrutement CDI, tel le GRN 133 de St Nazaire (aéronautique), sont occupés par des prestataires externes mais désertés par les candidatures CDI.

Y'aurait-il un problème de salaire à l'Afpa ... ?

## Mouvement RHT entre juillet et septembre

Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 août nous sommes passés de 71 CDD pour motif d'Accroissement Temporaire d'Activité à 31 CDD. C'est donc 40 CDD arrivés à termes que l'Afpa n'a pas reconduits.

**Pour FO :** 40 CDD en moins, c'est plus qu'un arrêt sur image, c'est un brutal coup de frein ! Cela s'est traduit pour de nombreux salariés en CDD par une annonce 2 ou 3 jours avant la fin du terme du contrat de la non reconduction de celui-ci. Une telle brutalité n'est pas en adéquation avec une entreprise vantant des valeurs de bienveillance, de qualité au travail tout en s'occupant de l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi. Force Ouvrière a proposé de réparer ce "préjudice moral" subi par ces salariés par l'octroi d'une prime supplémentaire. Il semblerait que cette proposition n'ait pas retenu l'assentiment de la direction. C'est d'autant plus regrettable qu'il a souvent été annoncé à ces salariés précaires, par un discours managérial pour le moins non-maitrisé, que leurs contrats seraient reconduits. Il serait bon que si cette situation vient à se reproduire la direction y réfléchisse.

## Nombre de postes demandés par centre et nombre de postes accordés par le national dans le cadre de l'arrêt sur image :

La direction ne souhaite pas donner un détail si précis, mais indique qu'en plus des 8 ETP MNSP et 4.3 ETP du qualifiant arrachés à la direction Nationale fin juillet, le DR a obtenu 4.81 ETP en plus sur le dispositif formation pour la période d'octobre à fin décembre. A ce jour, 2.33 ETP ont été pris. Il reste donc jusqu'à fin décembre 2.48 ETP de disponible. Pour les formations Visa Métiers, tout est honoré jusqu'à la fin de l'année à part sur Le Mans, Angers et Doué ou il reste 2 à 3 sujets sensibles à régler.

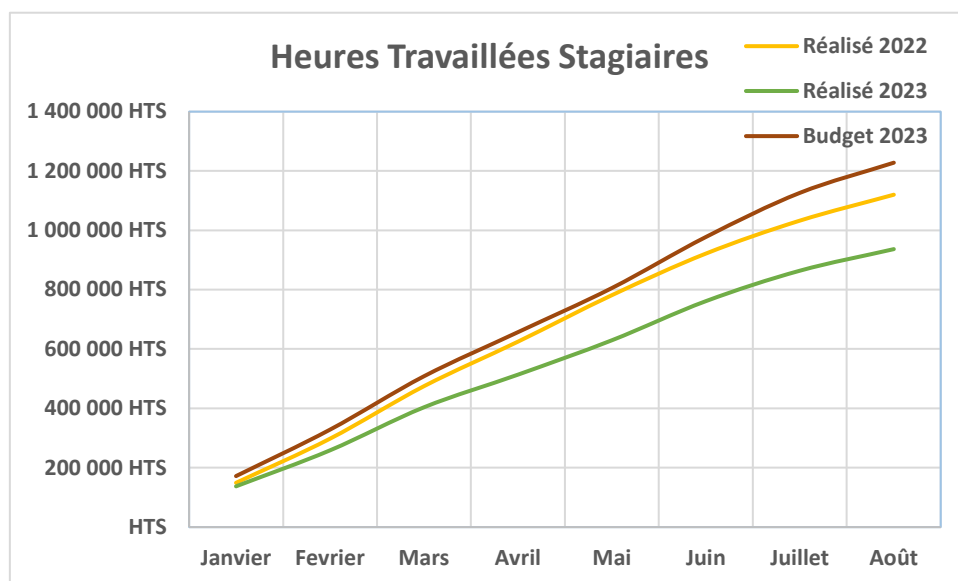
### Point 4 : Suivi économique

- Booklet de juillet et août 2023
- Présentation flux et HTS août

### Booklet de juillet et août 2023

La booklet bi-mestrielle de juillet et août n'étant pas disponible, elle sera présentée au CSE d'octobre.

### Présentation flux et HTS août 2023



Nous constatons que nous produisons moins d'heures de formation en 2023 (courbe verte) qu'en 2022 (courbe jaune). Au fil des mois l'écart se creuse à chaque fois un peu plus entre ce qui aurait dû être produit (courbe marron, budget 2023) et le réalisé 2023 (courbe verte).

Cumul d'heures de formation produites mois par mois en 2023 (réalisé 2023) en comparant avec le réalisé en 2022 (réalisé 2022) et ce qui a été prévu de produire (Budget 2023) :

	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin
Réalisé 2022	148 734 HTS	297 382 HTS	474 286 HTS	624 338 HTS	781 023 HTS	921 222 HTS
Réalisé 2023	136 783 HTS	258 103 HTS	403 251 HTS	513 332 HTS	629 300 HTS	761 259 HTS
Budget 2023	172 053 HTS	328 464 HTS	508 339 HTS	656 929 HTS	805 521 HTS	977 573 HTS
Attendu budget (1 an=100%)	9,28%	17,72%	27,43%	35,44%	43,46%	52,74%
Réalisé en %	7,38%	13,93%	21,76%	27,70%	33,95%	41,07%
Différentiel Réalisé/Budget	-1,90%	-3,80%	-5,67%	-7,75%	-9,51%	-11,67%
Différentiel 2023/2022	-8,04%	-13,21%	-14,98%	-17,78%	-19,43%	-17,36%
Différentiel HTS Budget/Réalisé	-35 270 HTS	-70 361 HTS	-105 088 HTS	-143 597 HTS	-176 221 HTS	-216 314 HTS

	Juillet	Août
Réalisé 2022	1 032 173 HTS	1 119 589 HTS
Réalisé 2023	863 882 HTS	936 615 HTS
Budget 2023	1 126 166 HTS	1 227 833 HTS
Attendu budget (1 an=100%)	60,76%	66,24%
Réalisé en %	46,61%	50,53%
Différentiel Réalisé/Budget	-14,15%	-15,71%
Différentiel 2023/2022	-16,30%	-16,34%
Différentiel HTS Budget/Réalisé	-262 284 HTS	-291 218 HTS

**Pour FO** : Le chiffre d'affaires à fin juin 2022 était de 17.11 M€ pour 921 222 HTS, soit 18.57€/HTS.

A fin juin 2023 le chiffre d'affaires était de 16.82 M€ pour 761 259 HTS, soit 22.09€/HTS. Force Ouvrière s'interroge, d'où vient ce différentiel de coût au niveau HTS ? Il est peu probable que nous vendons nos heures de formation plus chère d'une année sur l'autre. En effet les prix sont négociés par appel d'offres et quand ils fluctuent c'est plutôt à la baisse.

Si nous prenons le coût HTS 2022 sur la production à fin juin 2023 cela nous donne :

$$18.57\text{€} \times 761\,259\text{ HTS} = 14.13\text{ M€}$$

Par rapport au réalisé à fin juin 2023 qui est de 16.82 M€ ([Compte rendu FO du CSE d'août-point 4](#)) cela nous donne un écart de 2.69 M€. Il semblerait que ces 2.69 M€ ne soit donc pas le produit d'heures de formation.

Qu'est ce qui génère ce chiffre d'affaires supplémentaire, hors HTS, par rapport à 2022 ?

Nous aurons peut-être la réponse au CSE d'octobre...

#### Point 5 : Bilan de la JPO du 7 septembre 2023

- Point sur la communication faite
- Nombre d'inscrits / Nombre de présents
- Présentation du processus du traitement du visiteur après la JPO
- Retour sur les JPO du 1<sup>er</sup> semestre

#### Point sur la communication faite

Ces journées JPO permettent de rencontrer de potentiels candidats et de récupérer des contacts pour le sourcing.

La cible de la communication a été les demandeurs d'emploi F/H de tout âge.

Les canaux de communication ont été Google Ads, campagne META, Le Bon Coin, LinkedIn.

La communication s'est faite via les requêtes faites par les personnes sur les thèmes de recherche d'emploi, formation, reconversion, afpa, ...

Lorsque la requête de la personne correspondait aux thèmes définis, des publicités Afpa-JPO apparaissaient les incitant à s'inscrire sur la journée du 7 septembre. Une fois la personne inscrite, elle recevait un QR code qui était "flashé" lors de son entrée dans le centre Afpa au moment des JPO. Si des personnes non inscrites se présentaient sur site, l'inscription et le "flashage" était fait directement sur place au moment de leurs entrées.

L'information remonte directement dans notre logiciel MOCA. En théorie, toute personne se présentant au centre lors des JPO est enregistrée permettant une traçabilité.

### Nombre d'inscrits / Nombre de présents

	JPO du 2 février 2023			JPO du 7 septembre 2023		
	Inscrits	Visiteurs	Flashés	Inscrits	Visiteurs	Flashés
Angers	194	124	57	238	106	49
Cholet	53	36	22	53	26	19
Doué la Fontaine	28	23	7	23	25	10
La Roche sur Yon	133	99	39	119	59	58
Le Mans	204	171	19	218	153	63
St Herblain	371	190	142	350	158	108
St Nazaire	177	156	70	172	97	76
<b>Total</b>	<b>1160</b>	<b>799</b>	<b>356</b>	<b>1173</b>	<b>624</b>	<b>383</b>

### Présentation du processus du traitement du visiteur après la JPO Retour sur les JPO du 1<sup>er</sup> semestre

	Statut des demandes le 5 juillet 2023									
	Inscrits	Déclarés	Flashés	Demande créées dans MOCA	Réception	Besoin	Construct.	Financem.	Inscription	Abandon
Angers	65	91	23	32	0	5	27	0	0	0
Cholet	16	25	8	19	15	2	0	0	0	2
Doué la Fontaine	4	25	0	17	0	17	0	0	0	0
La Roche sur Yon	59	53	33	35	0	5	14	2	2	12
Le Mans	94	152	51	44	13	8	10	0	5	8
St Herblain	118	102	46	69	4	37	16	2	0	10
St Nazaire	83	75	42	27	4	21	1	0	0	1
<b>Total</b>	<b>439</b>	<b>523</b>	<b>203</b>	<b>243</b>	<b>36</b>	<b>95</b>	<b>68</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>33</b>

	Statut des demandes le 12 juillet 2023									
	Inscrits	Déclarés	Flashés	Demande créées dans MOCA	Réception	Besoin	Construct.	Financem.	Inscription	Abandon
Angers	65	91	23	39	0	10	29	0	0	0
Cholet	16	25	8	20	15	2	0	1	0	2
Doué la Fontaine	4	25	0	18	1	16	0	0	1	0
La Roche sur Yon	59	53	33	36	1	4	14	2	2	13
Le Mans	94	152	51	45	8	5	10	0	10	12
St Herblain	118	102	46	68	5	26	16	3	0	18
St Nazaire	83	75	42	29	4	21	1	0	0	1
<b>Total</b>	<b>439</b>	<b>523</b>	<b>203</b>	<b>255</b>	<b>34</b>	<b>84</b>	<b>70</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>46</b>

**Pour FO** : D'après la direction, à juin le résultat est "mitigé". Pour Force Ouvrière nous constatons à mi-juillet pour la Région Pays de la Loire, 255 demandes créées dans MOCA, 70 demandes en construction, 6 en demande de financement et 13 inscriptions. Le retour sur investissement semble être plus "insuffisant" que "mitigé".

### Point 6 : Suite à la visite de la DG sur St Herblain : Point sur les villages des solutions de la région

La Directrice Générale, Pascale d'Artois, accompagnée de Thomas Delourmel, Directeur Général Délégué et d'Aurélien Gaucherand, Directeur Village des Solutions a rencontré l'équipe de direction du centre de St Herblain en présence du DR, Antoine Plaquevent et du DRA, Jean Nathanaël Foulquier. Cette réunion avait

pour but de faire un point sur l'accompagnement en maîtrise d'ouvrage permettant de faire naître le "Village des Solutions" en Pays de la Loire.

"Village des Solutions" est un label interne Afpa. Dans un premier temps Le Mans et St Herblain doivent être labellisés fin 2023. A l'exception du CMFP de Fontenay le Comte, tous les centres de la Région seront labellisés "Villages des solutions". L'année 2024 sera une année de mise en œuvre avec une finalisation des labellisations pour 2025.

Dans un premier temps la démarche consiste à faire une analyse territoriale, une exploration des forces et des faiblesses, une identification des marqueurs différenciants et voir ce qui corrobore les ambitions de centre. Une fois ce travail réalisé, il reste à mettre tout cela en adéquation avec le label "Village des Solutions" comportant 5 thématiques et trouver les partenaires correspondants. Ci-dessous les 5 thématiques déclinées sur St Herblain permettant d'accéder à la labellisation :

- Logement : Hébergement de demandeur d'asile
- Mobilité : Garage solidaire, atelier vélo
- Santé : Présentation des filières de santé
- Numérique : Accompagnement des démarches administratives
- Parentalité : Mise en place d'une crèche solidaire

**Pour FO :** *Entre le "Villages des Solutions" et la mise en route de "France Travail" à l'horizon 2025, reste-t-il une place pour l'Afpa ? Nous pouvons nous interroger lorsque nous voyons la prédominance d'actions d'accompagnement et de formation débouchant sur des simples certificats de compétence.*

*Ceux-ci sont censés remettre les citoyens rapidement en emploi au détriment de l'obtention d'un titre professionnel amenant à une réelle qualification et rémunération. Cela ressemble plus à une dérive de l'Afpa vers l'accompagnement des publics fragiles abandonnant petit à petit sa vocation première et principale qui est de former et qualifier. Cette dilution de l'Afpa dans le champ des politiques publiques de l'accompagnement des plus fragiles au désavantage de la formation qualifiante est la conséquence d'une décentralisation et d'un abandon par l'État de ses services publics et plus particulièrement, en ce qui nous concerne, du service public de la formation professionnelle. Force Ouvrière a déjà constaté et dénoncé à maintes reprises par le passé les méfaits de cette décentralisation et de cet abandon par l'État ([CSE du 24 mars 2022-point 1](#)). Tout cela, bien sûr, en balayant d'un revers de main les articles de la constitution de 1946 fondatrice de nos grandes avancées sociales (sécurité sociale, retraites, formation, éducation, ...).*

*Malheureusement aujourd'hui le combat n'est plus au niveau régional, ni au niveau de la Direction Générale, mais au niveau présidentiel, gouvernemental et Européen en sortant la formation professionnelle du marché de la concurrence, soi-disant, libre et non faussée.*

#### **Point 7 : Information consultation sur le projet de bilan social 2022**

La consultation a été reporté au CSE du mois d'octobre.

#### **Point 8 : Point CSSCTE**

- Suivi des comptes rendus RP et remontées particulières
- Point sur les travaux de chauffage et état général du centre de St Herblain
- Organisation du déménagement et de l'emménagement des formations situées sur la parcelle CASINO d'Angers. Date ou le CSE sera consulté sur ces changements des conditions de travail. Présentation du rétro planning des travaux ?

#### **Suivi des comptes rendus RP et remontées particulières**

Pas de remontée particulière sur les comptes rendus RP des centres

#### **Point sur les travaux de chauffage et état général du centre de St Herblain**

Les travaux sur le réseau de chauffage primaire ont démarré. Ils seront finis avant la période de chauffe et le chauffage du centre sera opérationnel.



## **Organisation du déménagement et de l'emménagement des formations situées sur la parcelle CASINO d'Angers. Date où le CSE sera consulté sur ces changements des conditions de travail. Présentation du rétro planning des travaux**

Une offre d'achat de la parcelle "Casino" sera présentée au Conseil d'Administration de l'Afpa du 28 septembre. Une fois la cession validée par le CA, une promesse de vente sera signée fin octobre avec l'acheteur. La cession du terrain devrait avoir lieu fin 2024, début 2025. Dans l'intervalle un projet de réhabilitation d'espace dans des bâtiments de la parcelle principale sera défini avec un maître d'œuvre. Trois hypothèses d'implantation sont actuellement en projet. Fin novembre un projet sera présenté par le maître d'œuvre pour un déménagement prévu en décembre 2024.

### **Point 9 : Questions diverses**

#### **Quelle est la côte part de l'AFPA versée aux restaurants EUREST, par repas et pas salarié ?**

La direction apportera une réponse à cette question lors du CSE d'octobre

#### **Quelle est la réorganisation des MNSP au vue des RHT de la région ?**

#### **Et quelle est la réorganisation du distanciel sur le centre de la Roche-Sur-Yon ? (Formation, appui technique, accompagnement...)**

La décision a été prise de freiner les actions délocalisées permettant ainsi de réduire les RH. De fait 8 ETP ont été conservés et 7 ETP sont partis. La direction régionale de Pôle Emploi accepte cette diminution de production. La priorité est à l'optimisation de chaque dispositif et de l'adaptation des effectifs aux besoins. Il a aussi été décidé, sur le centre de La Roche, d'une expérimentation des MNSP en distanciel qui étaient précédemment centralisées à Brest. L'Afpa répond ainsi à une demande de Pôle Emploi.

#### **Qu'en est-il des 10 jours consécutifs de congés payés avec l'interruption du lundi 14 août (jour de fractionnement) ?**

A cette question, deux réponses opposées sont arrivées de la part de la DRH Nationale. Au niveau régional il a été décidé d'appliquer celle qui était la plus favorable aux salariés. En conséquence il sera acté pour les salariés qui ont posés des congés du 7 au 18 août ou du 14 au 25 août, 10 jours de congés payés consécutifs.

#### **Comment la direction régionale a-t-elle été informée de la prise en charge de l'hébergement de la Roche-Sur-Yon par l'état ?**

Lors de la présence du DR sur le centre de La Roche le 23 août, celui-ci a reçu une communication téléphonique du Directeur du Travail de la Vendée l'informant qu'il était intéressé pour récupérer le bâtiment d'hébergement abandonné par l'Afpa. Dans un deuxième temps, la direction régionale a eu connaissance de cette demande par le biais d'un article paru dans Ouest France le 10 septembre. Le DR tient à préciser qu'il trouve cette façon de procéder quelque peu cavalière et que rien n'est acté tant qu'une demande ne sera pas faite par les canaux officiels.

## **Infos Nationales :**

Ci-dessous des liens vous permettant d'obtenir plus d'infos sur les dernières nouvelles du National :

[\*Mobilité contrainte : Les points bloquants de la non signature par FO de l'accord GEPP\*](#)

[\*Négociation du 10 juillet sur les salaires\*](#)

[\*Complément sur la négociation du 10 juillet sur les salaires\*](#)

[\*Compte rendu du CSE Central des 28 et 29 juin 2023\*](#)

#### **Si vous avez raté un épisode :**

[\*Compte rendu FO du CSE d'août\*](#)

[\*Compte rendu FO du CSE de juillet\*](#)

[\*Compte rendu FO du CSE de juin\*](#)

Retrouvez toutes les infos sur le site :

[foafpa.force-ouvriere.org](http://foafpa.force-ouvriere.org)

Ou en tapant dans la barre de recherche Google :

**fo afpa**

## Bulletin d'adhésion à Force Ouvrière Afpa

### Crédit d'impôt pour adhésion syndicale :

66 % des cotisations annuelles versées, dans la limite de 1 % de votre revenu brut imposable relevant de la catégorie des traitements, salaires, pensions et rentes viagères à titre gratuit.

**Exemple : si votre cotisation annuelle est de 100 €, le crédit d'impôt est de :  $100 \text{ €} \times 66 \% = 66 \text{ €}$  soit un reste à charge réel de 34 € seulement.**  
Si le crédit d'impôt excède l'impôt dû, l'excédent vous est restitué.

à retourner à **FO Afpa**, 3 rue Franklin, Tour Cityscope, 93100 MONTREUIL  
ou par mail : [fo.afpa@gmail.com](mailto:fo.afpa@gmail.com)

**contact tel: 01 48 70 53 09**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Portable : ..... E-mail : .....

Centre d'attachement: .....

..... Type de contrat : .....

Date .....

Signature